

# Huile d'olive : La hausse des quotas tunisiens n'affectera pas la production européenne

***Soutenir la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme, en important plus de son huile d'olive, «n'aura aucun impact négatif» sur les producteurs oléicoles européens.***

Dans une déclaration à l'agence d'information ANSAméd, mardi 9 février 2016, Daniel Rosario, porte-parole de la Commission européenne (CE) pour l'Agriculture et le Commerce, a rappelé que *«l'augmentation temporaire et limitée des quotas d'importation d'huile d'olive de Tunisie fait partie de l'engagement pris par l'Union européenne (UE) auprès de ce pays à soutenir son économie»* qui est confrontée à une crise sérieuse, depuis les attaques terroristes de l'année dernière.

M. Rosario s'est également empressé de préciser que ce geste de solidarité de l'UE envers la *«jeune démocratie tunisienne (...) n'aura aucun effet négatif sur les producteurs européens.»*

Le porte-parole de la CE commentait ainsi la proposition européenne d'une augmentation exemptée de droits de douane des importations d'huile d'olive tunisienne de 35.000 tonnes/année en 2016 et 2017.

Le haut responsable de la Commission a rappelé, à cette occasion, que l'Europe se trouve dans l'obligation de se procurer de l'huile d'olive auprès de pays-tiers et que l'Italie, qui est le principal importateur européen d'huile d'olive, s'en procure auprès de pays membres de l'Union aussi bien que de pays extra-communautaires – pour répondre à ses besoins internes et pour faire face à ses demandes d'exportation.

Les estimations officielles de la production européenne, selon la CE elle-même, dictent *«ce besoin d'importations»*, car *«une production européenne de 2,05 millions de tonnes d'olive – même si elle a enregistré une croissance de 500.000 tonnes en comparaison avec l'année dernière – demeure parmi les moins élevées des sept dernières années»*, explique M. Rosario, qui tire cette conclusion évidente: pareille récolte *«ne permettra pas aux réserves de l'UE de récupérer.»*

En outre, *«d'après les données provisoires dont nous disposons, les importations d'huile d'olive en janvier 2016 ont été moins importantes que celles de l'année dernière et elles représentent un niveau moyen plus bas comparé à la disponibilité de ce produit au sein de l'UE»*, poursuit le responsable européen, selon lequel la proportion des importations d'huile d'olive tunisienne *«n'excède pas les 4% du volume total que consomment les pays de l'UE.»*

Bref, la proposition de ces 35.000 tonnes supplémentaires d'huile d'olive tunisienne sur le marché européen pour les années 2016 et 2017 – qui sera soumise à l'examen d'une session plénière du Parlement européen, le 25 février – ne devrait pas,

logiquement et économiquement, poser le moindre problème: ce volume sera très facilement absorbé par l'industrie italienne et européenne.

De plus, Daniel Rosario met en garde les députés européens de bien réfléchir à deux fois avant de décider de ne pas aider la Tunisie à exporter son huile d'olive: « *il y a un risque sérieux pour l'Union européenne, en s'approvisionnant dans d'autres marchés tiers (hormis la Tunisie, Ndlr), qu'elle se trouve dans la situation où nous serions en train de donner un coup de main à nos concurrents directs à l'exportation.* »

Source : <http://kapitalis.com/10/02/2016>